



**UNION DÉPARTEMENTALE DES SYNDICATS**  
**Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIÈRE**  
**DES CÔTES D'ARMOR**

**Demande de Congé de Formation Economique Sociale et Syndicale**  
**pour participer au stage « Rôle du Conseiller du Salarié » 2022.**

**Ce stage est organisé par**  
**Le Centre de Formation des Militants Syndicalistes,**  
**et se déroulera à l'Union Départementale CGT FO 22.**

Je soussigné (e) : .....

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre des dispositions légales concernant le congé de formation économique, sociale et syndicale (article L.2145-5 du code du travail), j'ai l'honneur de vous demander une autorisation d'absence **les 14 et 15 mars 2022** pour participer à une session d'études syndicales organisée par le Centre de formation de militants syndicalistes de la Confédération générale du travail FORCE OUVRIERE.

L'article L.2145-6 du code du travail, modifié par Ordonnance n°2017-1718 du 20 décembre 2017 - art. 1, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, prévoit que : « le salarié bénéficiant du congé de formation économique, sociale et syndicale a droit au maintien total par l'employeur de sa rémunération. L'employeur verse les cotisations et contributions sociales afférentes à la rémunération maintenue. Le montant du salaire et des contributions et cotisations afférentes au salaire maintenu à la charge du salarié sont déduits de la contribution définie au 1<sup>o</sup> de l'article L. 2135-10 ».

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à ....., le .....2022

✂.....

**Partie dûment visée par l'Employeur**

***A retourner par le demandeur de la formation***

**Union Départementales C.G.T. Force Ouvrière 22**

Je soussigné(e) : .....

Déclare avoir accordé à : .....

Un Congé de « **Formation Economique, Sociale et Syndicale** » les 14 et 15 mars 2022.

**Signature et cachet de l'Entreprise**